Un multirécidiviste vole des portefeuilles dans la rue, à Caen (14) : un migrant clandestin marocain incarcéré

14/05/2018 à 17h53

« Mon client n'a rien pour lui ! » Me Éric Gaillard, l'avocat d'Ahmed, était fataliste, lundi 14 mai 2018, devant le tribunal correctionnel de **Caen (Calvados)**.

Celui-ci était jugé pour le vol d'un portefeuille, commis dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 mai 2018, sur le port de Caen.

Marocain en situation irrégulière, toxicomane, l'homme de 32 ans cumule « les éléments négatifs », selon son défenseur. Ahmed a déjà comparu deux fois, en février et avril 2018, pour plusieurs vols similaires. Il avait également été jugé en 2016, à Meaux (Seine-et-Marne). Il ne s'était jamais présenté à ses convocations devant la justice. Une attitude que Me Éric Gaillard qualifie « d'autodestructrice ».

La procureur de la République de Caen, Carole Étienne, a requis une peine de six mois de prison à l'encontre d'Ahmed. Le tribunal a légèrement réduit la peine, et a condamné le jeune homme à **quatre mois de prison**. Il a été incarcéré dès l'issue de l'audience.

actu.fr